



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2176
CII/AB-814
12 mars 2002
Original : anglais

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR LE JAPON
À LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Kiyoshi Kodera

I. Introduction

1. C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole à la Quarante-troisième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement et à la Dix-septième session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la Société interaméricaine d'investissement, qui se tiennent à Fortaleza — ville qui donne des signes positifs de croissance en tant que centre du développement dans le Nord-Est brésilien. Au nom du gouvernement japonais, je tiens à assurer nos hôtes, le gouvernement brésilien et la population de Fortaleza, de la gratitude que nous inspire leur généreuse hospitalité.

L'économie japonaise

2. L'économie japonaise connaît une situation difficile. Pour lui rendre sa vitalité, il est essentiel de mettre en œuvre une réforme structurelle fondamentale et de réaliser au maximum son potentiel. C'est pourquoi notre gouvernement s'est donné pour règle de ne rien négliger dans l'examen critique de nos dépenses publiques et de procéder sans réserve aux réformes voulues.

3. En même temps, nous devons relever les défis économiques immédiats, dont le plus important consiste à enrayer la déflation. C'est dans ce contexte que notre gouvernement a annoncé il y a une quinzaine de jours des mesures d'urgence pour lutter contre la déflation. Tout en respectant le but primordial de nos politiques, qui consiste à créer au plus tôt une demande privée durable, la dernière initiative lancée dans ce domaine est conçue de manière à favoriser la résorption des crédits non productifs et à stabiliser le système financier.

II. La BID et les questions de développement dans la région

L'économie régionale en 2001 et la réduction de la pauvreté

4. En 2001, une série de chocs externes défavorables a exercé un impact négatif sur l'Amérique latine et les Caraïbes : la grave sécheresse en Amérique centrale ; le recul du

tourisme attribuable aux événements du 11 septembre ; la chute abrupte des cours du café ; et la crise argentine. Ces difficultés auxquelles la Région a dû faire face ont révélé la vulnérabilité structurelle de l'économie régionale.

5. Les plus vulnérables à ces chocs externes sont les segments de la population qui vivent dans la pauvreté. En effet, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la lutte contre la pauvreté et l'inégalité sociale est encore loin d'avoir atteint son but. Cela procède de l'insuffisance des investissements dans le secteur social et de la faiblesse des filets de sécurité.

6. La crise qui a éclaté l'an dernier en Argentine est un motif de préoccupation également pour le Japon, qui compte un certain nombre de porteurs d'obligations argentines. Tout en collaborant avec le FMI et les autres organisations internationales, le gouvernement argentin doit mettre rapidement en œuvre des mesures de stabilisation macro-économique, notamment des politiques de finances publiques et de change visant à rétablir la confiance internationale. Les institutions financières internationales ne devraient épargner aucun effort pour empêcher que la crise ne s'étende par contagion aux autres économies émergentes.

7. La crise argentine a également révélé le fait que la stabilisation macro-économique à moyen terme et la libéralisation de l'économie ne confèrent pas en elles-mêmes une compétitivité accrue aux industries locales. La stabilisation macro-économique et la libéralisation de l'économie sont des conditions nécessaires, certes, mais non suffisantes, du développement économique. Il est impératif de créer un climat propice au renforcement de la compétitivité. En effet, faute de réformes institutionnelles, aucun pays ne peut avancer sur la voie du développement économique. Ces réformes institutionnelles consistent notamment à ériger un système financier qui autorise l'utilisation efficace du capital privé, à constituer un marché du travail flexible qui articule efficacement la demande et l'offre de main-d'œuvre, à favoriser un esprit d'entreprise innovateur et à mettre en place une administration publique plus crédible et plus transparente.

8. Cela vaut pour de nombreux pays de la région et non pour la seule Argentine. Pour assurer la croissance durable des économies de la Région, il est impératif de promouvoir les réformes structurelles dans une perspective à moyen et à long terme tout en consolidant les progrès déjà réalisés en matière de stabilisation macro-économique, de libéralisation des échanges et de réduction de la pauvreté.

9. Dans ce contexte, il est opportun que les auteurs de la dernière édition du Rapport sur le progrès économique et social en Amérique latine proposent de renforcer la compétitivité dans des domaines comme le secteur financier, le capital humain, la science et la technologie.

La contribution du Japon à la BID

10. Que le but visé consiste à apporter des améliorations organisationnelles et institutionnelles, à lutter contre la pauvreté ou à accroître les capacités institutionnelles de gestion cambiaire et budgétaire, la solution passe par la mise en valeur des ressources humaines et par le renforcement des capacités. Pour sa part, le Japon a poursuivi son aide au développement du capital humain dans la Région dans le cadre du programme de bourses Japon-BID. Bien que la situation très préoccupante de nos finances publiques nous contraigne à réduire notre budget d'aide publique au développement, nous restons résolus à fournir un

apport intellectuel, par exemple dans le cadre du Programme Japon, qui favorise les échanges de connaissances en matière de développement entre l'Asie et la région Amérique latine-Caraïbes.

III. Réforme des activités futures de la BID

11. Les institutions financières internationales contribuent depuis longtemps au développement économique et social. Elles jouent ainsi des rôles financiers, depuis l'apport de fonds à l'appui du développement jusqu'au rôle de catalyseur pour la mobilisation de capitaux privés, et aussi des rôles non financiers, comme la tenue d'un dialogue de politique avec chaque gouvernement et l'élaboration de stratégies de développement. Mais aujourd'hui, ces institutions doivent plus que jamais se préoccuper de rendement opérationnel et d'efficacité en matière de développement. La Banque interaméricaine de développement ne fait pas exception. Elle doit accroître encore son efficacité en matière de développement. À cet égard, permettez-moi d'appeler plus particulièrement votre attention sur les trois points suivants.

12. Premièrement, il est essentiel que la BID, banque multilatérale de développement de la Région, opère de façon plus sélective en fonction de son avantage comparatif. Pour cela, la Banque doit définir les domaines où elle peut exercer un plus grand effet de levier que la Banque mondiale ou d'autres institutions, et cibler sur ces secteurs ses modestes ressources humaines et financières. L'intégration régionale est assurément l'un de ces secteurs.

13. Deuxièmement, pour accroître l'efficacité en matière de développement, la Banque devrait fixer des objectifs clairs et assortir ses opérations d'indicateurs quantifiables de contrôle et d'évaluation. Nous exhortons vivement les pays emprunteurs à implanter des systèmes de suivi et d'évaluation, intégrés à des systèmes de gestion financière appropriés, afin de pouvoir démontrer qu'ils emploient l'aide au développement avec responsabilisation et transparence.

14. Troisièmement, la Banque doit procéder à un examen critique de ses opérations, tout en renforçant l'harmonisation et la coordination avec les autres institutions. Une coordination plus étroite entre institutions dans la conception des stratégies individuelles d'assistance aux pays et dans la formulation de nouvelles politiques de financement est en effet indispensable à l'efficacité de l'aide et à l'allègement du fardeau des emprunteurs.

15. Dans ce contexte, je me félicite du nouveau cadre de financement récemment établi à l'issue d'une série de débats tenus depuis la session de Santiago. Nous formons le vœu que ces nouvelles mesures amélioreront la qualité initiale des financements et que la qualité d'exécution du portefeuille suivra rapidement. À cet égard, il est essentiel en particulier que le Conseil d'administration et la Direction mettent rapidement en œuvre les recommandations figurant dans le dernier rapport du Bureau de l'évaluation et de la surveillance.

16. S'agissant des propositions émanant du Groupe consultatif indépendant, notre gouvernement prendra une part active aux discussions avec les autres membres.

IV. Candidature d'Okinawa pour accueillir les sessions

17. Le Japon est prêt à servir de passerelle entre l'Asie et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, afin de contribuer au progrès de l'économie régionale, au plan tant financier que non financier. Dans ce contexte, je voudrais annoncer de nouveau notre intention d'accueillir à Okinawa les sessions annuelles de 2005. Située à l'extrême Sud-Ouest du Japon, Okinawa est une préfecture sous-tropicale qui compte plus de 160 îles.

18. Nombre d'habitants d'Okinawa ont émigré vers diverses régions du monde, y compris l'Amérique latine et les Caraïbes, pour devenir partie intégrante de chaque communauté locale. Okinawa a accueilli avec succès le Sommet du G-7 de l'an 2000.

19. Se conjuguant à un milieu naturel spectaculaire, le patrimoine né de la rencontre de cultures, de populations et de courants commerciaux fait d'Okinawa le lieu idéal pour nos échanges de vues sur le développement. Avec votre appui, je suis convaincu que la session de l'Assemblée des gouverneurs de la BID à Okinawa sera un grand succès.